

Publié le 2 avril 2015

Christian Dézalos : « Diversifier les interventions et les caler sur les besoins du territoire »

Christian Dézalos, président de la Sem 47, conseiller départemental du Lot-et-Garonne et vice-président de la communauté d'agglomération d'Agen (CAA), fait le point sur la dynamique d'aménagement initiée par la Sem 47. L'ingénierie territoriale fait partie des nouvelles missions de la Sem.



La Sem d'aménagement du Lot-et-Garonne va proposer aux collectivités locales son expertise en matière d'ingénierie territoriale. Est-ce pour répondre à un nouveau besoin ?

Les communes et intercommunalités du département doivent faire face au désengagement des services de l'Etat avec les anciennes DDE, DDA et de l'Atesat (Assistance technique de l'État pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire). Le Département a confié à la Sem 47, ainsi qu'au CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) le soin d'apporter une réponse aux problématiques de développement des collectivités qui ne disposent pas des services juridiques, administratifs et techniques nécessaires à l'analyse de leurs besoins et à la formalisation de leurs demandes. L'objectif est de fournir une aide à la décision sous forme d'une étude de faisabilité, en fonction des capacités d'investissement de la collectivité et des aides qu'elle peut obtenir, et d'une aide appui au montage des dossiers dans un cadre réglementaire de plus en plus complexe.

Plus largement, il s'agit de répondre aux nouveaux besoins du département en matière d'aménagement. A sa demande, la Sem intervient, par exemple, dans la réalisation de maisons pluridisciplinaires de santé pour lutter contre la désertification médicale en zone rurale. Le portage

immobilier est également à l'étude pour favoriser l'arrivée de nouvelles entreprises et permettre la création de projets porteurs d'emploi et de retombées économiques.

Trente trois ans après sa création, la Sem 47 reste-t-elle un acteur clé de l'aménagement en Lot-et-Garonne ?

Plus que jamais. Face à une forte concurrence, elle a su retrouver l'équilibre de ses comptes, et a même enregistré un excédent d'exploitation, depuis sa restructuration il y a trois ans, qui a permis de réduire les charges et de poser les bases d'un intéressement des salariés au résultat de la société. En 2014, la Sem a notifié 345 marchés et 480 lettres de commande, représentant un montant total de 27,6 millions d'euros d'investissement. Si la rénovation de lycées et collèges pour la Région et le Département représente 60% de son activité, elle intervient aussi dans la réalisation d'équipements publics, de maisons de retraite ou de santé, et dans l'aménagement de zones d'activités économiques et de quartiers d'habitat. Il est important pour la Sem de diversifier ses interventions et de coller aux besoins du territoire. L'économie locale en bénéficie directement, puisque la Sem attribue ses marchés et ses commandes à des entreprises d'Aquitaine à 91,6 % et en particulier du Lot-et-Garonne à 78,5 %.

Quels sont les enjeux à venir pour la Sem ?

Il faut être prêt pour les échéances importantes à venir avec la renégociation des mandats de la Région et du Département pour l'entretien, la maintenance, voire la construction de lycées et collèges. La Sem doit mettre en avant tous ses atouts : son travail, la proximité, la qualité de ses prestations, son savoir-faire et l'expertise de son personnel acquise depuis plus de trois décennies.

La Sem va aussi poursuivre son action en faveur de l'insertion par l'emploi en incluant dans ses marchés de travaux des clauses d'insertion. Elle est accompagnée dans cette mission par l'association Ardie 47 (Agence recherche et développement de l'insertion par l'économique). Ces clauses permettent d'utiliser la commande publique comme un levier pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées du marché du travail.

Par Marion BAUDIN